



LANCEMENT DU CIRCUIT SPÉCIFIQUE À LA PRISE EN CHARGE DES DISPOSITIFS MÉDICAUX PERFORANTS CONNECTÉS.

Dossier d'information, mars 2022



CONTACTS PRESSE

NADIA MEYER nadia.meyer@dastrif.fr - 06 35 34 35 80

JULIE JOURET jjouret@webershandwick.fr - 06 68 15 80 26

EMMANUELLE MESSÉAN emesseandeselorges@webershandwick.com - 07 63 10 69 26



SOMMAIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE	3
FICHE 1 Message du président	6
FICHE 2 Message de la déléguée générale	7
FICHE 3 DASTRI, un éco-organisme au croisement des enjeux de santé et d'environnement	8
FICHE 4 Les produits concernés par la filière DASRI	10
FICHE 5 Les enjeux liés à la prise en charge des DASRIe	12
FICHE 6 Une expérimentation fondatrice	15
FICHE 7 Le circuit DASRIe	15
FICHE 8 Témoignages	17
FICHE 9 Les entreprises adhérentes	19
FICHE 10 La campagne de communication	21
FICHE 11 Le cadre légal et réglementaire	24



L'ÉCO-ORGANISME DASTRI LANCE SON CIRCUIT DÉCHETS D'ACTIVITÉ DE SOIN À RISQUE INFECTIEUX AVEC ÉLECTRONIQUE (DASRIe).

UNE RÉELLE AVANCÉE ENVIRONNEMENTALE, SANS CHARGE MENTALE ADDITIONNELLE POUR LES PATIENTS

L'éco-organisme DASTRI, en charge de la collecte et du traitement des déchets d'activité de soin à risques infectieux (DASRI) perforants, lance son nouveau circuit de collecte des DASRIe issus des dispositifs médicaux perforants connectés utilisés par les patients en auto-traitement¹.



Depuis plus de dix ans, la filière DASTRI a su relever les défis auxquels elle a régulièrement été confrontée, le dernier en date étant lié à l'essor des technologies de rupture en santé. Notre éco-organisme s'est attelé à proposer une solution collective simple et de proximité pour la fin de vie des dispositifs médicaux perforants connectés, qui s'inscrit dans le parcours déjà existant du patient. Notre objectif est de réduire la charge mentale des patients déjà très lourde pour les personnes souffrant d'ALD et de répondre à leurs préoccupations environnementales. Il s'agit d'une véritable avancée dont nous sommes très fiers !

Yannick Jégou, président de DASTRI

UNE PRISE EN CHARGE PÉRENNE RENDUE POSSIBLE PAR LA LOI AGECE

Promulguée le 10 février 2020, la loi AGECE étend le périmètre de la filière REP DASRI à certains équipements électriques ou électroniques associés à un dispositif médical perforant. Elle est complétée par un décret et un arrêté d'application publiés respectivement les 10 septembre et 10 décembre 2021, qui définissent le cadre de collecte et de traitement de ces dispositifs innovants après utilisation par les patients. L'avis favorable émis dans le cadre de la demande d'agrément de DASTRI permet la mise en place d'un schéma opérationnel collectif et pérenne en parallèle du schéma en vigueur pour les DASRI perforants conventionnels. Parcours de tri bien connu des patients permettant ainsi une réelle avancée environnementale sans charge mentale additionnelle pour les patients.

¹- et les utilisateurs d'autotests de diagnostic



UNE ORGANISATION QUI S'INSCRIT DANS LE CIRCUIT EXISTANT DU PATIENT

Jusqu'en 2021, ces dispositifs médicaux perforants connectés ne disposaient pas d'une base législative ce qui rendait impossible la mise en œuvre de schémas de collecte et de traitement adaptés. Pour les patients, il n'existait pas ou peu de solutions, ce qui rendait difficile la gestion des déchets issus de ces dispositifs médicaux innovants. En 2021, 31%² des patients reconnaissent ne pas faire le tri de ces déchets.

Grâce au nouveau circuit mis en place par DASTRI pour le compte de ses adhérents qui le financent entièrement, le patient pourra désormais retirer une boîte violette DASTRI en pharmacie afin d'entreposer en toute sécurité ses déchets. Une fois la limite de remplissage atteinte, le patient la rapportera à son pharmacien qui remettra l'ensemble des DASRI collectés à un opérateur agréé DASTRI. Du point de vue des patients, il s'agit d'un parcours en tout point identique à celui de la « boîte jaune » qu'ils utilisent déjà quotidiennement pour leurs DASRI conventionnels.

UN SERVICE PLÉBISCITE PAR LES PATIENTS

Déjà « bons trieurs » pour les DASRI conventionnels, les patients étaient en attente de solutions pour leurs dispositifs médicaux perforants. En particulier les personnes atteintes de diabète, une pathologie générant une très forte charge mentale (une personne atteinte de diabète peut devoir prendre plus de 180 décisions par jour en lien avec sa maladie³).

Je suis utilisatrice de la pompe patch Omnipod et du capteur Dexcom G6 et jeter ces dispositifs relève d'un vrai casse-tête, d'autant plus quand on est soucieux de l'environnement et que l'on suit une philosophie zéro déchet. Le fait d'avoir plusieurs consignes de tri et parfois plusieurs méthodes de collecte peut être rebutant. La nouvelle filière DASRI permettra de clarifier les choses et répondra à un besoin des patients. Je pense que ça facilite notre quotidien, à condition que les pharmaciens soient au courant et qu'ils ne se sentent pas forcés de récupérer les boîtes comme c'est parfois le cas actuellement.

Nina, patiente utilisant Omnipod et Dexcom G6

AVEC LE DASTRI-LAB, DASTRI CRÉE UN ÉCOSYSTÈME OÙ COHABITENT SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

Saison 2 de la mise en œuvre du circuit DASRI, la mise en fonctionnement début 2023 de l'unité de séparation pour recyclage des DASRI au sein du DASTRI-Lab s'effectuera en partenariat notamment avec Demain Environnement, une société coopérative et participative reconnue pour son engagement dans l'économie circulaire, sociale et solidaire ainsi qu'avec des écoles d'ingénieurs locales (ISI-FC et ENSMM). L'implantation du DASTRI-Lab, centre technique dédié à l'innovation, dans un écosystème, où cohabitent santé et environnement, permettra d'investiguer collectivement de nouveaux processus de recyclage et des pistes d'éco-conception pour l'ensemble de la filière, afin de réduire son impact environnemental.

2- Enquête auprès des patients en auto-traitement sur la gestion des DASRI - Edition 2021 Ifop pour DASTRI

3- <https://theconversation.com/comment-alleger-la-charge-mentale-liee-au-diabete-170746>



À PROPOS DE DASTRI

Agréé par les pouvoirs publics pour la deuxième fois en décembre 2016, DASTRI est un éco-organisme atypique, financé en totalité par les industriels de santé (entreprises du médicament et fabricants de dispositifs médicaux). DASTRI met à disposition des patients en auto-traitement et des utilisateurs d'autotests de diagnostic une solution de proximité simple et sécurisée pour l'élimination des déchets perforants qu'ils produisent à leur domicile et qui représentent un risque pour la collectivité. DASTRI inscrit son action en partenariat avec les acteurs de santé et les acteurs institutionnels. La filière s'appuie sur la distribution gratuite de boîtes à aiguilles par les 21000 pharmacies d'officine de métropole et d'outremer et sur un réseau très dense de plus de 20132 points de collecte en apport volontaire. À vocation d'abord sanitaire, l'éco-organisme entend néanmoins innover pour réduire les impacts environnementaux en tenant compte des spécificités et des contraintes de la filière.

PLUS D'INFORMATIONS www.dastri.fr

PRESSROOM

Visuels en téléchargement sur <https://www.dastri.fr/espace-presse/>

DASRI : Déchets d'activité de soin à risque infectieux

DASRIe : DASRI avec électronique

ENSM : École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques

ISIFC : Institut supérieur d'ingénieurs de Franche-Comté, spécialiste du dispositif médical

REP : Responsabilité élargie des producteurs

CONTACTS PRESSE

NADIA MEYER

nadia.meyer@dastri.fr - 06 35 34 35 80

JULIE JOURET

jjouret@webershandwick.fr - 06 68 15 80 26

EMMANUELLE MESSÉAN

emesseandeselorges@webershandwick.com - 07 63 10 69 26



MESSAGE DU PRÉSIDENT

Depuis près de dix ans, la filière DASTRI a su relever les défis liés aux obligations confiées par ses adhérents concernant la prise en charge des déchets d'activités de soins à risque infectieux perforants, plus communément appelé DASRI, produits par des patients en auto-traitement¹.



Filière atypique, car au croisement de la santé publique et de l'environnement, cette double dimension s'est illustrée avec une acuité particulière et la filière a renforcé son rôle en 2021. Même au plus fort de la crise sanitaire, notre filière a su s'adapter avec réactivité et agilité en acceptant d'intervenir, de manière massive, hors de son périmètre d'agrément, pour prendre en charge les déchets liés aux tests de dépistage et à la vaccination contre la Covid-19, produits en pharmacie. DASTRI et ses adhérents – entreprises du médicament et fabricants de dispositifs médicaux – ont ainsi démontré leur utilité, au service de la société.

L'autre défi auquel nous devons faire face depuis plusieurs années est celui de l'essor des technologies de rupture en santé. Il a soulevé la question de la gestion des dispositifs médicaux perforants connectés après utilisation par les patients, impossible à mettre en œuvre dans le cadre légal et réglementaire jusque-là en vigueur. L'évolution de ce cadre, attendue depuis la promulgation en février 2020 de la loi AGEC a permis de renforcer et consacrer le rôle des filières REP² en général, et celui de la filière DASTRI en particulier, en tant que levier de cette transformation.

L'enjeu environnemental est devenu une affaire de société, comme en témoignent notamment les points de vue exprimés par les patients et les professionnels de santé, régulièrement questionnés par l'éco-organisme. Ici aussi, la filière DASTRI est en capacité de renforcer son rôle et de prendre en charge la fin de vie des dispositifs médicaux innovants que l'essor de l'e-santé va multiplier à l'avenir.

En étant enfin agréée pour prendre en charge les équipements électriques et électroniques associés à des dispositifs médicaux perforants, la filière va désormais pouvoir pleinement contribuer à l'essor de l'économie circulaire sans charge mentale additionnelle pour les patients.



1- Et utilisateurs d'autotests pour maladies infectieuses transmissibles
2- Responsabilité Elargie du Producteur

MESSAGE DE LA DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE

Depuis près de dix ans, DASTRI a développé un service gratuit, sécurisé et de proximité pour les patients en auto-traitement utilisant à leur domicile des dispositifs médicaux perforants. Grâce à la mobilisation de l'ensemble du réseau officinal, la filière de gestion de ces déchets fonctionne bien puisque, même dans le contexte de pandémie, les objectifs de collecte fixés par l'Etat sont régulièrement dépassés. La « boîte jaune » s'est désormais installée dans le quotidien des patients concernés.



Malgré la crise sanitaire DASTRI, pas plus que les autres secteurs d'activité, ne peut ignorer le défi de la transition écologique. Les attentes des patients, interrogés dans le cadre du baromètre annuel IFOP-DASTRI sont très fortes, en 2021, 88% des patients déclaraient vouloir choisir à efficacité égale, un produit de soins moins impactant pour l'environnement. Les pharmaciens (92%) estiment pour leur part que leur implication en faveur de l'environnement est importante.

Autre tendance de fond, l'essor des dispositifs médicaux perforants associés à des équipements électroniques. C'est notamment le cas dans le traitement du diabète où la pompe patch à insuline fabriqué par d'Insulet et le capteur de glucose en continu fabriqué par Dexcom améliorent la gestion de la pathologie et apportent un vrai confort de vie à leurs utilisateurs.

Mais, parce qu'ils associent perforant, composants électroniques et piles, ces dispositifs posent la question de leur recyclage après utilisation. Jusqu'à présent, pour des raisons sanitaires et contrairement à la plupart des autres filières REP, la finalité du tri et de la collecte des DASRI conventionnels n'était pas de donner une deuxième vie aux matériaux mais de les éliminer.

Ces dispositifs médicaux représentent quelques millions d'unités par an seulement, un chiffre à mettre au regard des presque 1,4 milliard d'unités pour les DASTRI conventionnels. Mais ils devraient se développer significativement dans les années à venir comme beaucoup d'objets connectés en santé. Il est donc fondamental d'anticiper ces évolutions et de se mettre en place un circuit de collecte et de traitement adapté.

C'est en particulier l'objectif du DASTRI-Lab, qui permettra à DASTRI de développer une dynamique d'innovation et d'expérimentation tant en matière de recyclage que d'éco-conception. Il accueillera notamment, dans un premier temps, l'unité de séparation pour recyclage des DASRI avec électronique issus des dispositifs médicaux perforants connectés en région Bourgogne Franche-Comté.



DASTRI, UN ÉCO-ORGANISME AU CROISEMENT DES ENJEUX DE SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT

UN CONTEXTE : LES FILIÈRES REP

Les filières REP reposent sur le principe de la responsabilité élargie des producteurs, selon lequel les entreprises responsables de la mise sur le marché de certains produits, sont responsables du financement ou de l'organisation de la gestion de ces produits post-consommation ou utilisation. Actuellement, près de 20 filières existent en France pour des produits aussi divers que les piles, les emballages ménagers, les meubles... parmi lesquelles la filière des déchets d'activités de soins à risque infectieux perforants (DASRI).

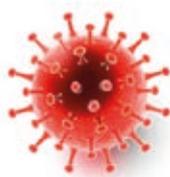
DASTRI : L'ÉCO-ORGANISME DE LA FILIÈRE DASRI

DASTRI est une association de droit privé à but non lucratif créée en février 2012 et agréée depuis décembre 2012. L'éco-organisme a pour mission d'apporter une solution simple et sécurisée aux patients en auto-traitement ainsi qu'aux utilisateurs d'autotests de maladies infectieuses transmissibles.

Sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et celui des Solidarités et de la Santé, l'activité de DASTRI est encadrée par un corpus législatif et réglementaire constitué de références au code de la santé publique et au code de l'environnement. Son activité couvre trois missions, la mise à disposition à titre gratuit en pharmacie des boîtes jaunes à destination des patients concernés afin qu'ils puissent trier leurs déchets perforants, la collecte de ces boîtes une fois remplies et déposées par les patients principalement¹ en pharmacies et la communication permettant de faire connaître la filière, ses enjeux et ses modalités de fonctionnement.

1 - Mais également des déchetteries (environ un millier)

UNE ANNÉE HORS NORME DANS UN CONTEXTE DE PANDÉMIE



COVID-19
CORONAVIRUS

Seule filière REP restée opérationnelle à 100 % au plus fort de la crise sanitaire, la robustesse et l'agilité de la filière ont été testées avec succès. Les opérateurs de collecte sélectionnés par DASTRI ont démontré leur professionnalisme et leur engagement à nos côtés afin d'accompagner les pharmaciens engagés dans la stratégie nationale de dépistage et de vaccination contre la COVID 19.

Dans le cadre d'une convention qui prendra fin au 31 août 2022, l'éco-organisme a en effet été sollicité par les pouvoirs publics pour prendre en charge en urgence et à titre exceptionnel, (en dehors de son agrément), les déchets issus des tests sérologiques et antigéniques ainsi que de ceux de vaccination contre la Covid-19 produits en pharmacie.

DES RÉSULTATS À LA HAUTEUR DES ENJEUX.



DASTRI a distribué en 2021 près de **4,5 millions de boîtes à aiguilles**, soit une augmentation de 35 % par rapport à 2020 et collecté plus de 2000 tonnes de déchets soit plus de 60 % de plus que l'année précédente. Près de dix ans après sa création, la filière DASTRI a connu en 2021 une année réellement hors norme.

LE TAUX DE COLLECTE EN 2021 S'ÉTABLIT EN 2021 À 82%, SOIT 2 POINTS DE PLUS QUE LES OBJECTIFS FIXÉS PAR L'ÉTAT POUR LES MISSIONS SOUS AGRÉMENT DE L'ÉCO-ORGANISME.



LES PRODUITS CONCERNÉS PAR LA FILIÈRE DASRI

Depuis 2013, DASTRI prend en charge les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) perforants produits par des patients en auto-traitement qui peuvent provoquer des accidents d'exposition au sang (AES) lorsqu'ils sont jetés avec les ordures ménagères. Aiguilles à stylos, seringues, lancettes ou encore cathéters doivent être triés et déposés dans les boîtes jaunes DASTRI. Les cotons, les compresses ou encore les bandelettes ne sont pas concernés.

LES 12 CATÉGORIES PCT



PCT : PIQUANTS, COUPANTS ET TRANCHANTS

Les pharmacies jouent un rôle central dans la filière. Leur mission débute par la commande gratuite des boîtes jaunes sur le site dastri.fr qui se charge ensuite de la livraison en cinq jours ouvrés. Par la suite, les pharmacies proposent ces boîtes aux patients en auto-traitement ou utilisateurs d'autotests.

Après utilisation, le patient trie ses déchets perforants et les dépose dans la boîte jaune qu'il stocke à son domicile après avoir activé le système de fermeture provisoire, hors d'atteinte des enfants. Lorsque la boîte jaune atteint sa limite de remplissage, le patient rapporte la boîte à son pharmacien.

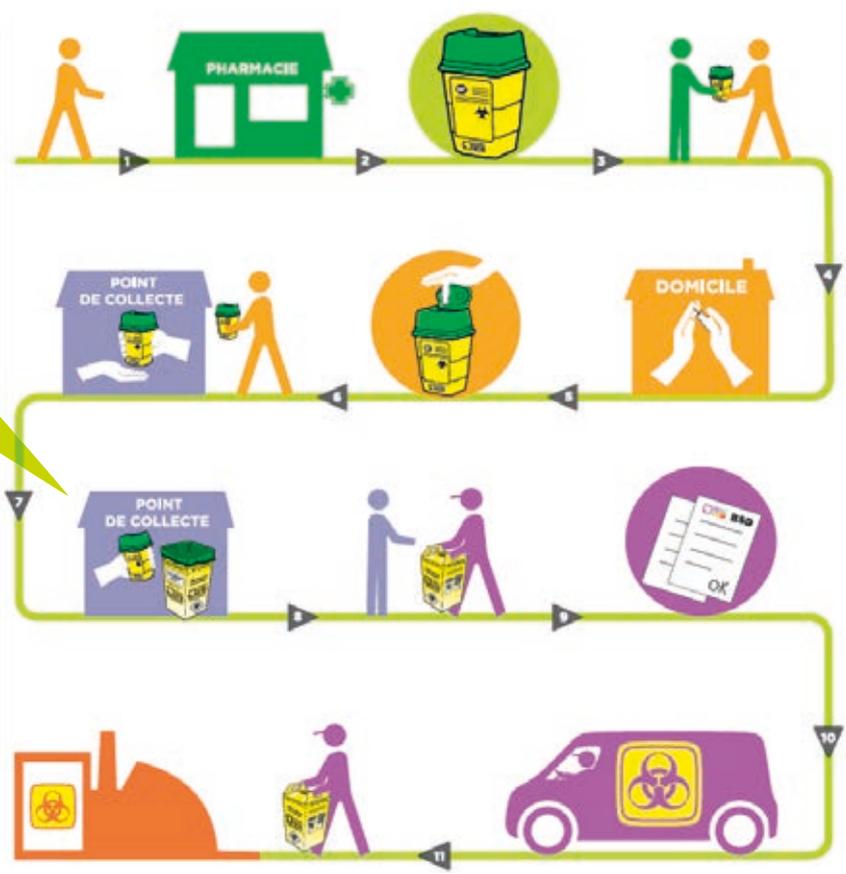
Les opérateurs agréés DASTRI passent ensuite en pharmacie selon des fréquences programmées pour enlever les déchets et les acheminer vers des centres de traitement spécifiques. Les DASRI conventionnels sont alors soit incinérés en co-incinération avec 90% de déchets ménagers, soit prétraités par désinfection avant d'être incinérés ou enfouis comme des déchets non dangereux.

L'incinération a permis en 2021 de valoriser énergétiquement 93% des déchets pris en charge par la filière.

Patients, pharmaciens, industriels de santé et éco-organisme travaillent ensemble à sécuriser la collecte et le traitement de ces déchets à risques permettant ainsi d'éviter des accidents d'exposition au sang (AES), fondement de la filière DASRI.

Au total c'est **près de 2 millions de personnes atteintes d'une des 22 pathologies** définies par les arrêtés du 23 août 2011, 4 mai 2016 et 18 décembre 2017 telles que le diabète ou les maladies auto-immunes, qui trient leurs déchets perforants après administration de leur traitement.

LE SCHÉMA OPÉRATIONNEL POUR LES DASRI CONVENTIONNELS



LES ENJEUX LIÉS À LA PRISE EN CHARGE DES DASRIe

En dehors des DASRI dits conventionnels, l'éco-organisme est confronté depuis 2016 à des DASRI dits avec électroniques ou DASRIe. Issus de dispositifs médicaux perforants connectés utilisés par des patients en auto-traitement (pompe patch à insuline fabriquée par Insulet et capteur de glucose en continu fabriqué par Dexcom) la prise en charge des DASRIe fait l'objet de différents enjeux :

UN ENJEU LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE. Issu d'une rupture de technologie, les dispositifs médicaux perforants connectés ne pouvaient pas, après utilisation par les patients, s'inscrire dans le cadre législatif et réglementaire en place. C'est désormais chose faite avec la publication de la loi AGECE en février 2020. Cette loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, est complétée par un décret et un arrêté publiés respectivement le 10 septembre et le 10 décembre 2021. Ils encadrent la gestion des déchets issus des dispositifs médicaux perforants connectés en définissant notamment les conditions de collecte, d'entreposage, de transport et de traitement des DASRIe.

UN ENJEU SOCIÉTAL, qui concerne actuellement principalement des personnes atteintes de diabète. Pathologie chronique, cette dernière nécessite des contrôles fréquents de glycémie en plus parfois d'injections d'insuline. Une charge mentale conséquente pour les personnes concernées alors que ces produits innovants améliorent significativement la gestion de la pathologie et le confort des patients.

UN ENJEU DE RESPONSABILITÉ, pour les producteurs de ces dispositifs médicaux perforants connectés. Les entreprises qui les commercialisent et qui ont transféré cette obligation à DASTRI, désormais agréé pour leur prise en charge après utilisation par les patients, financent à 100 % le circuit collectif national proposé qui devrait permettre de simplifier le geste de tri des patients tout en répondant à leurs attentes sur le plan environnemental.

UN ENJEU DE COMMUNICATION auprès des acteurs de la filière puisque 80 % des patients déclarent ne pas faire le tri des dispositifs médicaux perforants connectés alors que plus de 80 % le font pour les DASRI conventionnels. Par ailleurs, en 2021, 44 % des pharmacies ignoraient l'obligation de collecter les DASRIe dès le 1^{er} janvier 2022 et 37 % des pharmacies pensaient encore que certains dispositifs médicaux perforants connectés devaient être jetés dans les boîtes jaunes.

Actuellement, deux produits sont classés en DASRIe par les entreprises qui les commercialisent, après utilisation par les patients.



la pompe Omnipod

LA POMPE PATCH INSULET permet l'administration en continu d'insuline par perfusion sous-cutanée. Cette pompe miniaturisée associe un perforant, une carte électronique et des piles.



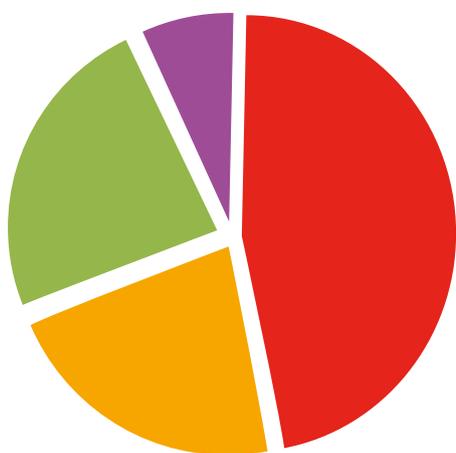
le capteur Dexcom

LE CAPTEUR DE GLUCOSE EN CONTINU DEXCOM, distribué par DINNO SANTE et DIABELOOP permet de surveiller des tendances glycémiques. L'ensemble applicateur-transmetteur associe un perforant à une carte électronique et une pile.



UNE EXPÉRIMENTATION FONDATRICE

PRÈS DE 7 000 PHARMACIES IMPLIQUÉES PENDANT 4 ANNÉES DANS LA COLLECTE DE LA POMPE OMNIPOD D'INSULET



COMPOSITION D'UNE POMPE PATCH OMNIPOD

47% PLASTIQUE
22% MÉTAL
24% PILE
7% CARTES ÉLECTRONIQUES

Le circuit mis en place pour les DASRIe s'appuie sur une expérimentation réalisée sous statut dérogatoire de 2018 à 2021. Les sociétés YPSOMED puis INSULET (fabriquant d'un dispositif médical perforant connecté, la pompe patch à insuline miniaturisée Omnipod) ont financé cette expérimentation. Un « kit retour » à destination des personnes équipées était distribué par les prestataires de santé à domicile. Une fois utilisées les pompes usagées étaient déposées dans ce kit retour en carton et rapportées ensuite en pharmacie lors de campagnes de collecte bi-annuelles.

Les pharmacies stockaient ces cartons avant leur prise en charge par DASTRI, via un opérateur habilité qui les acheminait vers un site de regroupement unique avant transfert transfrontalier en Suisse vers un site autorisé.

La mise en place de l'expérimentation a permis, dès la première année, de collecter 2,20 millions de pompes. Au total, ce sont 12 millions de piles qui ont été recyclées. Depuis février 2018, date de la mise en place de ce circuit dérogatoire, près de 7 000 pharmacies ont participé au moins une fois à la collecte.

Le succès de cette expérimentation a convaincu le législateur de faire évoluer la loi en France et d'autoriser la séparation pour le recyclage de ces déchets d'un nouveau type.

Désormais agréé pour prendre en charge les DASRIe de manière pérenne et collective en France, DASTRI peut proposer ce circuit aux patients également équipés du capteur de glycémie en continue DEXCOM permettant ainsi d'améliorer le pourcentage de fractions de matières recyclées tout en réduisant l'empreinte carbone liée à leur transport.

LE CIRCUIT DASRIe

Agréé depuis le 1^{er} janvier 2022, DASTRI lance le circuit national collectif de prise en charge des DASRI avec électronique produits par des patients en auto-traitement et issus de dispositifs médicaux connectés perforants.

LE
SCHÉMA
OPÉRATIONNEL
DASRIe



UN CIRCUIT QUI S'INSCRIT DANS UN PARCOURS PATIENT DÉJÀ EXISTANT

L'objectif pour DASTRI est de simplifier le geste de tri des patients en s'appuyant sur le circuit DASRI conventionnel installé dans le quotidien tant des patients que des pharmaciens et ayant prouvé son efficacité.

Le circuit débute avec la commande par les pharmaciens des boîtes violettes DASTRI sur le site de l'éco-organisme. Après livraison, elles sont remises gratuitement par la pharmacie aux patients utilisant un dispositif médical perforant connecté.



Après chaque changement de dispositif, le patient dépose ses déchets dans la boîte violette DASTRI qu'il stocke à son domicile. Lorsque la boîte violette DASTRI atteint sa limite de remplissage, le patient la rapporte à la pharmacie. Le circuit est donc similaire pour les patients utilisant la boîte violette et la boîte jaune DASTRI. À noter, certains patients utiliseront les deux boîtes.

Les pharmaciens entreposent les boîtes violettes dans des caisses carton violettes de 50L avant enlèvement par l'opérateur agréé DASTRI qui les acheminera vers le DASTRI-Lab, où les différentes fractions de matières des DASRIe (plastique, métal, piles, composants électroniques) seront séparées pour recyclage.

En déployant un schéma de collecte qui s'inscrit dans le parcours patient existant, DASTRI propose une réelle avancée environnementale sans charge mentale additionnelle pour les patients.

AVEC LE DASTRI-LAB, DASTRI CRÉE UN ÉCOSYSTÈME OÙ COHABITENT SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

Le DASTRI-Lab s'inscrit dans un projet de long terme qui vise à créer un centre technique permettant à différents profils d'acteurs (pôles des micro-techniques réunissant des entreprises locales, écoles d'ingénieurs spécialisées dans les dispositifs médicaux, établissements de santé, entreprises adhérentes...) d'investiguer ensemble de nouveaux process de recyclage et de nouvelles pistes d'éco-conception.

Son implantation en région Bourgogne Franche-Comté a donc été choisie au regard de l'écosystème local existant autour de la santé et de la microtechnique. La présence et l'expertise de certains acteurs implantés localement constitue un atout majeur pour le projet. Et fait naturellement suite aux partenariats déjà en place entre DASTRI et les écoles d'ingénieur ISI-FC et ENSMM.

Opérationnelle dès 2023, l'unité de séparation pour recyclage des DASRIe sera hébergée par le DASTRI-Lab. Un partenariat avec le groupe Demain Environnement, une société coopérative et participative reconnue pour son implication dans l'économie circulaire, sociale et solidaire a notamment permis de mûrir techniquement le process de l'unité de séparation pour recyclage.





TÉMOIGNAGES

TÉMOIGNAGES DE PATIENTS

La mise en œuvre du circuit de prise en charge des dispositifs médicaux perforants connectés usagés est très attendue par les patients qui y voient une simplification des consignes de tri.

VIRGINIE *J'utilise la pompe patch Omnipod d'Insulet depuis 2016 et j'ai tout de suite adhéré à l'expérimentation de recyclage grâce à un mail m'informant de son existence. La collecte est simple même si j'ai tendance à entasser les boîtes destinées à la collecte de la pompe, car toutes les pharmacies ne reprennent pas forcément les boîtes de tri. L'arrivée de la boîte violette DASTRI est une bonne initiative, surtout si elle simple à se procurer !*

ANNE *Utilisatrice du Dexcom G6 et de la pompe patch Omnipod, je trouve que l'arrivée des boîtes violettes DASTRI est une bonne chose ! Nous sommes toujours sensibles au recyclage des dispositifs médicaux et je trouve que le recyclage des dispositifs médicaux perforants connectés n'est pas assez pris en compte par les laboratoires distributeurs. Actuellement, je recycle ma pompe Omnipod grâce à l'expérimentation mise en place par DASTRI et Insulet mais je rencontre quelques difficultés. Les pharmacies ne reconnaissent pas toujours les boîtes en carton fournies par le laboratoire et certaines ne les acceptent pas. En ce qui concerne le Dexcom G6, je le jetais à la poubelle car je n'avais pas de solution de collecte.*

NINA *Je suis utilisatrice de la pompe patch Omnipod et du Dexcom G6 et jeter ces dispositifs relève d'un vrai casse-tête, d'autant plus quand on est soucieux de l'environnement et que l'on suit une philosophie zéro déchet. Le fait d'avoir plusieurs consignes de tri et parfois plusieurs méthodes de collecte peut être rebutant. La nouvelle filière DASTRI permettra de clarifier les choses et répondra à un besoin des patients. Je pense que ça facilite notre quotidien, à condition que les pharmaciens soient au courant et qu'ils ne se sentent pas forcés de récupérer les boîtes comme c'est parfois le cas actuellement.*

TÉMOIGNAGES DES PRODUCTEURS

Les industriels de santé, producteurs au sens responsable de la mise en marché de ces dispositifs médicaux perforants connectés, soucieux de répondre aux attentes des patients sont ravis de la mise en place d'un circuit unique de séparation pour recyclage de leurs produits post utilisation par ces derniers.

L'article L.541-7-1 du code de l'environnement impose à « tout producteur ou, à défaut, à tout détenteur de déchets de **caractériser ses déchets** et en particulier de déterminer s'il s'agit de déchets dangereux ».

Le producteur des déchets est le mieux placé pour réaliser ces caractérisations car c'est lui qui a la plus grande connaissance des caractéristiques de ses produits post utilisation / consommation (matières entrant dans la composition du produit...).

UN REPRÉSENTANT DE DEXCOM

Avant l'arrivée de la filière DASRIe, il n'existait aucune option de recyclage pour notre produit Dexcom G6. Les patients étaient très frustrés, et certains avaient même des remords sur les conséquences écologiques qu'apportait l'utilisation de nos produits. Nous sommes donc ravis de pouvoir mettre en place un processus de recyclage simple en France avec l'aide de DASTRI qui a les connaissances et la volonté de développer la filière.

UN REPRÉSENTANT D'INSULET

Nous prenons à cœur d'assurer la collecte et le traitement des Pods usagés en France. Nous en avons fait une priorité en lançant les opérations de collecte en partenariat avec l'éco-organisme DASTRI. Les campagnes de collectes ont été un succès et nous ont permis de retraiter toujours plus de Pods. Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour inscrire ce service de récupération des pompes dans la durée et pour répondre aux besoins de tous les acteurs impliqués dans la thérapie par pompe patch Omnipod et Omnipod DASH. Nous sommes donc ravis de l'ouverture de la filière DASRIe.

UN REPRÉSENTANT DE DIABELOOP

Jusqu'à l'arrivée de la boîte violette DASTRI, nous recommandions à nos clients de ne pas jeter DEXCOM G6 dans les ordures ménagères. Nous invitons les patients à nous contacter afin de connaître les méthodes de gestion des déchets dans leur région. Ce n'était pas toujours simple pour eux. L'arrivée de cette nouvelle filière permettra de simplifier le traitement de ces déchets. En plus, la boîte violette DASTRI est en carton ce qui permet de diminuer son impact environnemental, nous sommes très sensibles à cette démarche !



LES ENTREPRISES ADHÉRENTES

DASTRI est un éco-organisme basé sur le principe de la responsabilité élargie des producteurs, En 2021, 66 adhérents faisaient confiance à DASTRI pour le traitement de leurs dispositifs médicaux perforants usagés conventionnels.

La nouvelle filière DASRIe n'aura pas d'impact sur la contribution des metteurs en marché des DASRI perforants conventionnels, puisque seuls les adhérents concernés par la filière DASRIe contribueront à son bon fonctionnement. Trois entreprises sont actuellement concernées : Insulet qui commercialise la pompe patch Omnipod, Dinno Santé et Diabeloop qui distribuent le capteur de glucose en continu Dexcom G6.

Insulet™



Insulet est une entreprise de dispositifs médicaux innovants qui a pour objectif d'améliorer la vie des personnes souffrant d'affections chroniques telles que le diabète. Dans les années 2000, Insulet a développé un système de gestion d'insuline commercialisé sous le nom de pompe Omnipod qui offre une alternative unique aux modes d'administration d'insuline traditionnels. De conception simple, le Pod jetable se porte à même la peau et assure trois jours d'administration d'insuline sans interruption et sans que le patient n'ait à voir ou à manipuler la moindre aiguille.

Le 1^{er} juillet 2018, Insulet a pris en charge la distribution directe de son système de gestion de l'insuline Omnipod en Europe.

Dinno Santé

Vaut le diabète autrement

Créée il y a plus de 25 ans, Dinno Santé est un des acteurs majeurs de la prestation de santé à domicile, spécialisée dans l'accompagnement des patients diabétiques. Dinno Santé propose des prestations de santé individualisées (formation, accompagnement...) centrées sur la prise en charge en mesure continue du glucose ou encore d'autosurveillance glycémique ainsi que l'initiation et le suivi du traitement par pompe à insuline.



Diabeloop révolutionne l'innovation en santé grâce à des solutions auto-apprenantes et interopérables pour la gestion du diabète. Sa mission est de rendre l'innovation accessible aux personnes avec un diabète : améliorer les résultats cliniques tout en les soulageant de leur charge mentale constante. Diabeloop commercialise le dispositif de Dexcom : DEXCOM G6.



DEXCOM

Dexcom est une entreprise qui permet aux personnes diabétiques de prendre le contrôle de leur diabète, grâce à des systèmes innovants de mesure en continu du glucose. Depuis 2020, Dexcom commercialise le dispositif DEXCOM G6, un système de mesure du glucose en continu permettant au patient la détection et le monitoring des tendances glycémiques et l'obtention de son profil glycémique.



LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION

Dès le début du mois de mars, les boîtes violettes DASTRI ont été produites et distribuées dans les pharmacies ayant participé à l'expérimentation au moins une fois depuis 2018. La filière est donc désormais opérationnelle afin de pas perturber le geste de tri déjà installé des personnes équipées.

LA SENSIBILISATION DES PATIENTS, UN VÉRITABLE ENJEU POUR DASTRI

Le bon fonctionnement du circuit DASRIe ne sera possible qu'avec la mobilisation et l'adhésion des patients. Leur sensibilisation est donc un véritable enjeu pour DASTRI. Dès le lancement de la campagne, un espace dédié à la filière sera mis en place sur le site internet de l'éco-organisme afin de répondre à leurs questions.

OÙ RAPPORTER VOS DASRI AVEC ÉLECTRONIQUE (DASRIe)* ?

1 Consultez tous les produits concernés en flashant ce code

2 Retirez gratuitement votre boîte violette DASTRI en pharmacie et placez-y vos DASRIe*

3 Déposez votre boîte dans la pharmacie point de collecte la plus proche de chez vous

www.dastri.fr/nous-collectons

www.dastri.fr 0 805 69 35 36 Service & appel gratuits

*Déchets issus des dispositifs médicaux perforants connectés

En parallèle, dès le 4 avril, DASTRI lancera sur Instagram et TikTok le **DASTRICK Shots Challenge**, afin de faire connaître la boîte violette DASTRI au plus grand nombre de patients. Le défi est simple, se filmer en réalisant le jet le plus précis dans la boîte violette DASRIe. Plus le tir est créatif et ambitieux, plus c'est gagné! L'ensemble des lancés sera à retrouver sous le **#DASTRICKshot**.

La mise en place du mois violet en juin, en partenariat avec Top Santé, permettra de donner de la voix à la filière DASRIe. À l'instar d'Octobre Rose, Mois Sans Tabac en novembre, le Mois Violet sera l'occasion pour DASTRI et Top Santé de sensibiliser chacun d'entre nous au diabète, une pathologie qui touche 4,5 millions de Français. À travers diverses initiatives, la filière DASRIe a mis également les bons gestes à adopter ou encore les différents types de diabètes.



UN VISUEL MARQUANT
METTANT EN AVANT
LA BOÎTE VIOLETTE
SERA DÉCLINÉ TOUT
AU LONG DE CETTE
CAMPAGNE.

En parallèle de ces deux actions phare DASTRI déploie une campagne de communication à 360°: motion design pédagogique et capsules vidéos, un relai actif sur ses réseaux sociaux (LinkedIn et Twitter), une campagne d'Adwords sur YouTube ainsi que des posts LinkedIn sponsorisés.

LE RÔLE CENTRAL DES PHARMACIENS

Les pharmaciens jouent un rôle central dans la sensibilisation du patient aux bons gestes de tri des DASRIe. Ils distribuent les boîtes violettes DASTRI et informent le patient sur la marche à suivre. Une campagne média dans le *Moniteur des Pharmacies*, relayée sur LinkedIn permettra au plus grand nombre d'être sensibilisé rapidement sur ce nouveau circuit et de transmettre les bonnes informations aux patients. Différents supports de communication ont par ailleurs été mis à jour pour accompagner les pharmaciens (fiches pratiques, affiches stockage...)

La mise en place de la campagne DASRIe sera donc jalonnée de temps forts afin de faire connaître tous les moyens mis en œuvre pour répondre à la problématique de recyclage des dispositifs médicaux perforants connectés et sensibiliser rapidement les patients aux bons gestes de tri.



MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE : QUELQUES DATES CLEF

À PARTIR 7 MARS : Début de fabrication des boîtes violettes DASTRI.

À PARTIR 17 MARS : Début des envois des boîtes violettes aux pharmacies ayant participé à l'expérimentation des pompes Omnipod d'Insulet.

22 MARS : Ouverture des commandes de boîtes violettes DASTRI pour l'ensemble des pharmacies. Les commandes s'effectuent sur le site **dastri.fr** comme pour les boîtes à aiguilles.

À PARTIR DU 1^{ER} JUIN : Déclaration par les pharmacies des quantités collectées afin d'organiser le passage des opérateurs agréés DASTRI.

À PARTIR DU 11 JUILLET : Collecte des DASRIe auprès des pharmacies par les opérateurs agréés DASTRI.

UNE SECONDE OPÉRATION DE COLLECTE PAR LES OPÉRATEURS AGRÉÉS DASTRI SERA RÉALISÉE EN FIN D'ANNÉE. LE RYTHME DE DEUX COLLECTES PAR AN SERA CONSERVÉ POUR LES ANNÉES SUIVANTES.

FICHE PRATIQUE PHARMACIENS N°01

COMMANDER DES BOÎTES DASTRI

C'EST GRATUIT

- JE ME CONNECTE SUR MON ESPACE : [DASTRI.FR/COMMANDE](https://dastri.fr/commende)**

Je renseigne mon adresse mail et mon mot de passe

En cas d'oubli, je clique sur : mot de passe / identifiant oublié
- JE SÉLECTIONNE LES BOÎTES DONT J'AI BESOIN**
 - À CHAQUE COMMANDE** : X 60 (Grandes boîtes jaunes) → 2 cartons de 30 boîtes (cuves et couvercles non montés)
 - EN OPTION** : X 30 (Petites boîtes jaunes) → 1 carton de 30 boîtes (cuves et couvercles non montés)
 - EN OPTION** : X 5 (Boîtes violettes) → 1 enveloppe de 5 boîtes, livrées à plat

NOUVEAU DASRIe

N'oubliez pas de demander à vos patients s'ils sont en autotraitement ! Et s'ils utilisent des dispositifs médicaux perforants (connectés ou non).

www.dastri.fr

FICHE PRATIQUE PHARMACIENS N°02

COMMENT ENTREPOSER SES DASRI ?

DASTRI CONVENTIONNELS

- CAISSE CARTON SOL JAUNE** / **FÛT PLASTIQUE SOL JAUNE** : Déposer les boîtes jaunes sécurisées et fermées définitivement dans la caisse carton jaune. Déposer les autres contenants non sécurisés dans les fûts plastiques.

DASTRI AVEC ÉLECTRONIQUE (DASRIe)

- CAISSE CARTON SOL VIOLETTE** / **NOUVEAU DASRIe** : Déposer les boîtes violettes fermées dans la nouvelle caisse carton violette. Les cartons Omnipod[®] sont acceptés jusqu'à fin 2022.

EN PRATIQUE

Les cartons restent ouverts (ou fermés provisoirement) pour permettre à l'opérateur d'en vérifier le contenu

Positionner les contenants de stockage à l'écart du public.

www.dastri.fr

FICHE PRATIQUE PHARMACIENS N°03

COMMENT FAIRE ENLEVER LES DASRI PAT' ?

C'EST GRATUIT

DASTRI CONVENTIONNELS

- Trouver la date de votre prochaine collecte sur : dastri.fr/commende
- Lors de la collecte, l'opérateur remplace les contenants pleins par des contenants vides. Il est possible d'en demander jusqu'à 10.

10 contenants vides au maximum laissés par l'opérateur

Les contenants doivent être facilement accessibles pour l'opérateur

DASTRI AVEC ÉLECTRONIQUE (DASRIe)

- Deux campagnes de collecte par an. Retrouver la date exacte sur : dastri.fr/commende
- Pour la collecte, **uniquement** si vous avez récupéré des DASRIe[®] (boîtes violettes) : Avant la collecte, déclarer le nombre de cartons violets et leurs **identifiants uniques**.

IDENTIFIANT UNIQUE

Caisse carton violette
CE50-000000
Boîte violette
CE04-000000

Les opérateurs de votre région sélectionnés par DASTRI : dastri.fr/opérateurs-de-collecte-et-traitement

DASTRI est l'unique organisme agréé pour collecter les DASRI perforants ou électroniques produits par les patients en autotraitement et les utilisateurs d'autotests de diagnostic

www.dastri.fr

FICHE PRATIQUE PHARMACIENS N°05

COMMENT GÉRER LES DASRIe ?

Les DASRIe[®], comme les DASRI conventionnels, doivent être stockés dans un contenant adapté.

QUAND REMETTRE UNE BOÎTE VIOLETTE AUX PATIENTS ?

- Demandez à vos patients s'ils utilisent les produits ci-dessous
- Si oui, proposez-leur une boîte violette 4L, en plus de la boîte jaune

PRODUIT	ÉLÉMENTS À COLLECTER	CONTENANT
Pompe patch Omnipod [®] d'insulat	Pompe	Boîte violette
	Perforant seul	Boîte jaune
Captur de glucose en continu Dexcom G6 [®]	Applicateur	Boîte violette
	Transmetteur	Boîte violette

Les anciens cartons Omnipod[®] sont également acceptés jusqu'à fin 2022

COMMENT ENTREPOSER LES DASRIe ?

Les boîtes violettes ramenées par les patients peuvent être stockées uniformément (faibles quantités) ou placées dans une caisse carton violette de 50L. **Séparez bien les caisses carton violettes des caisses carton jaunes** car ce n'est pas le même opérateur qui les collectera.

COMMENT FAIRE ENLEVER LES DASRIe ?

La collecte aura lieu 2 fois par an. Déclarez-vous sur votre espace pharmacie aux dates communiquées par DASTRI pour déclencher l'enlèvement de ces déchets.

www.dastri.fr

LE CADRE LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE

La nouvelle filière DASRIe est l'aboutissement d'un long processus législatif et réglementaire qui débute en février 2020, lorsque **la loi n°2020-105** du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire dite **loi AGECE** est promulguée. Dans son article 62, codifié à l'article L. 541-10-1 9° du code de l'environnement, la loi AGECE élargit la filière REP DASRI des patients en auto-traitement aux dispositifs médicaux perforants associées à un équipement électrique ou électronique.

Le décret d'application n° 2021-1176 du 10 septembre 2021, est venu fixer un cadre pour permettre la collecte et le traitement des déchets issus des équipements électriques ou électroniques associés aux dispositifs médicaux perforants utilisés par les patients en auto-traitement.

L'arrêté du 10 décembre 2021, organise les conditions de collecte, d'entreposage, de transport et de traitement des DASRIe. Afin de permettre leur valorisation et prévenir les risques associés au caractère infectieux, les DASRIe doivent être collectés séparément des déchets classiques. Ils sont d'abord stockés au domicile du patient dans la boîte violette DASTRI. Par la suite, ils sont rapportés par le patient en pharmacie où ils peuvent être placés dans un emballage secondaire de plus grand volume. Leur enlèvement est réalisé au moins une fois par an dans les lieux de collectes. Dans le but de permettre leur valorisation, ces déchets font l'objet de modalités de traitement spécifiques.

L'arrêté du 25 novembre 2021 a modifié le cahier des charges des éco-organismes chargés de pourvoir à la gestion des déchets issus des dispositifs médicaux perforants en prenant en compte l'extension du champ d'application de la filière à responsabilité élargie des producteurs (REP) de dispositifs médicaux perforants aux équipements électriques ou électroniques associés aux dispositifs médicaux perforants.

Par arrêté du 28 décembre 2021, la ministre de la Transition écologique et le ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance ont délivré un agrément d'une durée d'un an à l'éco-organisme DASTRI pour la prise en charge, à compter du 1^{er} janvier 2022, des équipements électriques ou électroniques associés aux dispositifs médicaux perforants (DASRIEe). Ainsi, les dispositifs médicaux connectés présentant un risque infectieux ou un caractère perforant seront pris en charge par l'éco-organisme DASTRI.

LA FILIÈRE À RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DES PRODUCTEURS EN QUELQUES MOTS

La filière REP est un dispositif particulier d'organisation de la prévention et de la gestion de déchets qui concernent certains types de produits. En application du principe de responsabilité élargie du producteur, il peut être fait obligation à toute personne physique ou morale qui élabore, fabrique, manipule, traite, vend ou importe des produits générateurs de déchets ou des éléments et matériaux entrant dans leur fabrication, dite producteur, de pourvoir ou de contribuer à la prévention et à la gestion des déchets qui en proviennent. Les industriels choisissent souvent de s'organiser collectivement pour remplir des obligations dans le cadre de structures à but non-lucratif. En France, une quinzaine de filières de gestion des déchets fonctionnent actuellement selon ce principe, dont DASTRI.

LA LOI AGECE EN QUELQUES MOTS

Promulguée le 10 février 2020, la loi AGECE vise à transformer l'économie linéaire en économie circulaire. Elle met en place un schéma ambitieux qui permettra aux industriels de produire de façon plus responsable avec des matières premières recyclées. Elle engage de nombreuses parties prenantes avec la mobilisation de différents acteurs afin de réduire au maximum les déchets et ainsi préserver les ressources naturelles de la planète.